

Mon traitement peut entraîner une allergie au soleil

Le site du Docteur Guy ANTHON

Adresse du site : www.docvadis.fr/guy-anthon



Validé par
le Comité Scientifique Médecine générale

Différents médicaments peuvent entraîner une intolérance solaire encore appelée photosensibilisation. Afin que vous soyez immédiatement prévenu de ce risque, une alerte visuelle, ou pictogramme informatif, est apposée sur le conditionnement extérieur de ces traitements.

Que se passe-t-il en cas de photosensibilisation médicamenteuse ?

La photosensibilisation est une réaction anormale de la peau au soleil due à l'absorption d'un médicament ou à son application sur la peau. Deux mécanismes peuvent être à l'origine d'un tel phénomène.

Soit il s'agit d'un effet phototoxique lié directement au médicament. Cet effet est susceptible de se produire chez toutes les personnes prenant ce produit. Quelques heures après l'exposition solaire, survient l'équivalent d'un très violent coup de soleil au niveau des zones exposées. Des vésicules ou des bulles peuvent même apparaître. La durée et l'intensité de l'exposition solaire n'explique pas une telle réaction qui est complètement disproportionnée. La peau retrouve son aspect normal progressivement à l'arrêt du médicament et/ou de l'exposition.

Soit il s'agit d'une photoallergie et, dans ce cas, seules certaines personnes, qui

ont une prédisposition, auront une réaction (comme pour les allergies). La réaction au soleil ne survient que lors de la deuxième prise du médicament et n'apparaît en général que 48 heures environ après l'exposition solaire. Par ailleurs, les lésions ressemblent plus à de l'eczéma ou à de l'urticaire qu'à un coup de soleil et elles peuvent se propager sur les zones de peau non exposées. Elles sont aussi plus longues à disparaître qu'en cas de phototoxicité.

Quels sont les médicaments en cause ?

De nombreux médicaments pris par voie orale sont photosensibilisants, notamment certains antibiotiques, des médicaments utilisés en cardiologie, en psychiatrie ou en dermatologie. Après application locale, certaines pommades antiallergiques, anti-inflammatoires ou anti-acnéiques, ainsi que différents antiseptiques et huiles essentielles, sont également photosensibilisants.

Que faire en cas de risque de photosensibilisation par phototoxicité ou photoallergie ?

Le risque de photosensibilisation est indiqué par le pictogramme ci-dessus. Si vous prenez un tel traitement, il ne faut pas vous exposer au soleil, ni aux UV artificiels d'une cabine de bronzage. Une exposition peu prolongée et uniquement sur le décolleté, le visage ou les mains, peut suffire à provoquer la réaction. Il vous faudra ainsi éviter tout contact direct avec le soleil : mise à l'ombre systématique, protection vestimentaire (chapeaux à larges bords et vêtements couvrants) et protection solaire avec une crème à indice maximal.

Si votre médecin vous a prescrit un médicament photosensibilisant et qu'il va être difficile de vous protéger du soleil, n'hésitez pas à en parler avec lui. Il pourra éventuellement le remplacer par un produit équivalent non photosensibilisant ou envisager un arrêt momentané de votre traitement.